

15/01/2015



Très chers Supérieurs généraux et Supérieures générales,

Que le Seigneur vous donne sa paix !

Comme cela avait été annoncé, il est prévu, parmi les activités prévues par ce Dicastère pour l'Année de la vie consacrée, un Séminaire pour les formateurs et formatrices appartenant à des Instituts de vie consacrée.

Par la présente, nous vous adressons la communication officielle de la célébration de cet événement qui a, nous le savons, suscité un grand intérêt. En même temps, nous vous donnons certaines informations que nous estimons importantes et dont vous pourrez tenir compte.

Le Séminaire aura lieu à l'**Ergife Palace Hotel**, Via Aurelia 619, 00165 Roma, **du 8 au 11 avril 2015**. Ne pourront y participer que les formateurs des Instituts de vie consacrée de Droit pontifical. Etant donné que le nombre de participants sera nécessairement limité, à cause des possibilités logistiques et organisationnelles, nous vous demandons de nous faire connaître avant le

30 janvier

, le nombre de formateurs de votre Institut qui voudraient y participer, en indiquant leur pays de provenance.

Notre Dicastère devra faire ensuite un choix sur le nombre de participants, selon certains critères. Parmi ceux-ci, nous en signalons deux: la représentativité des Instituts, tenant compte du nombre de leurs membres, et les lieux de provenance.

Nous demandons, pour les frais du Séminaire, une contribution de 290€ par participant. Celle-ci donnera droit à la participation au Séminaire, aux pause-café prévues (deux par jour) et au déjeuner-buffet (pour éviter de devoir se déplacer pour le repas). Si certains prévoient de ne pas avoir besoin de ce dernier service, la contribution s'élève à 190€.

Ceux qui ont besoin d'un logement (chacun doit pourvoir pour lui-même à cet aspect) pourront, s'ils le désirent, s'adresser à l'Ergife Hotel, qui dispose d'un grand nombre de chambres. Le coût est de 81€ par jour pour une chambre individuelle, 102€ pour une chambre double et 108€ pour une chambre triple. Ces prix comprennent le petit-déjeuner et la taxe de séjour due à la Commune de Rome.

En profitant de l'occasion pour vous saluer cordialement dans le Seigneur, je vous prie de recevoir, très chers Supérieurs généraux et Supérieures générales, l'assurance de mon fidèle dévouement dans le Seigneur.

José Rodriguez Carballo, OFM
Archevêque Secrétaire CVCSVA

Cité du Vatican, le 12 janvier 2015

[Communication officielle](#)

[Bulletin de pre-inscription](#)